

Service Forêt, Risques, Eau et Nature
Unité Risques Naturels

Auxerre le 12 octobre 2023,

Affaire suivie par : Charline PINARDON
Tél : 03 86 48 42 95
ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr

**QUESTIONNAIRE RELATIF À LA RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES DE
RUISSELLEMENT ET DE COULÉES DE BOUES SUR LE BASSIN VERSANT DU CHABLISIEN (PPR_R DU
CHABLISIEN)**

**Merci de bien vouloir retourner ce questionnaire et les annexes (scannées) par mail à
l'adresse suivante :**

ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr

ou par courrier :

**Direction départementale des territoires de l'Yonne (DDT 89)
3 Rue Monge
Unité Risques Naturels
89011 Auxerre**

**En cas de difficulté vous pouvez contacter Charline PINARDON, Chargé d'études
risques naturels au 03 86 48 42 93 ou à l'adresse suivante :**

charline.pinardon@yonne.gouv.fr

COMMUNE :

INTERLOCUTEUR(S) :

Nom et prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Annexe 1 : Zonage réglementaire sur votre commune (vue globale et zoom centre bourg)

Annexe 2 : Fond de plan cadastral (vue globale et zoom centre bourg)

Le ruissellement désigne l'écoulement des eaux à la surface des sols. Ces eaux ne proviennent pas d'un cours d'eau. En zone urbaine, des inondations par ruissellement peuvent se produire lorsque les eaux pluviales ne sont plus prises en charge par le réseau. Ce type d'inondation peut également apparaître en zone rurale lorsque l'eau ne peut plus s'infiltrer dans le sol.

I Les Aléas

Avez-vous vous connaissance d'inondations par ruissellement et coulées de boues au cours des 10 dernières années ?

☐ non

☐ oui → précisez lesquels ainsi que le lieu et la date (vous pouvez les représenter **en noir** sur l'annexe 2) :

Des inondations par une saturation d'un réseau enterré pluvial et/ou unitaire ont-elles été enregistrées ?

☐ non

☐ oui → précisez lesquels ainsi que le lieu et la date (vous pouvez les représenter **en noir** sur l'annexe 2) :

**Avez-vous connaissance de projets à venir de plantation de vignes sur votre commune ?
Pouvez-vous les entourer **en vert** sur l'annexe 2 ?**

Votre commune a-t-elle déjà engagé des travaux pour limiter les inondations par ruissellement (travaux sur voiries, bassins d'orages, avaloirs, fossés...) ?

☐ non

☐ oui → précisez lesquels ainsi que le lieu et la date (vous pouvez les représenter **en bleu** sur l'annexe 2) :

Pouvez-vous corriger les axes de ruissellement en fonction de vos observations ou connaissances sur l'annexe 1

*Nota : Vous pouvez barrer les axes de ruissellement qui vous paraissent faux et ajouter **en rouge**, ceux qui ne figureraient pas sur le zonage actuel.*

Quels sont les projets d'aménagement urbain éventuellement prévus sur le territoire communal ? Pouvez-vous les localiser **en rouge sur l'annexe 2 ?**

Noms et coordonnées des habitants de votre commune qui pourraient nous renseigner sur place (dégâts enregistrés sur leur bien ou à proximité...) :

Nota : Ces renseignements ne seront transmis à aucun tiers.

II Les Enjeux

Pouvez-vous nous préciser les sites et établissements éventuellement touchés par les inondations et les reporter en noir sur l'annexe 2 ?

III Le Règlement et zonage réglementaire

Avez-vous remarqué ou avez-vous connaissance d'incohérences sur les cartographies du PPRr approuvé par anticipation (zones vertes de production, zones d'accumulation) ?

Nota : Sur l'annexe 1, vous pouvez localiser ces incohérences en les barrant et en proposant vos modifications.

Éprouvez-vous des difficultés à instruire les permis de construire ou d'aménager par application du PPRr du Chablisien ? Pouvez-vous donner des exemples concrets ?

Avez-vous des propositions de modifications du règlement ?

Nota : Les modifications peuvent porter sur les zones de production (mesures de compensations pour limiter le ruissellement), les axes d'écoulements et les zones d'accumulation ?

Autres informations que vous souhaitez nous communiquer relatives au ruissellement.